

Études de gouvernance et exemples de mise en place de la compétence GEMAPI

Enseignements et points forts

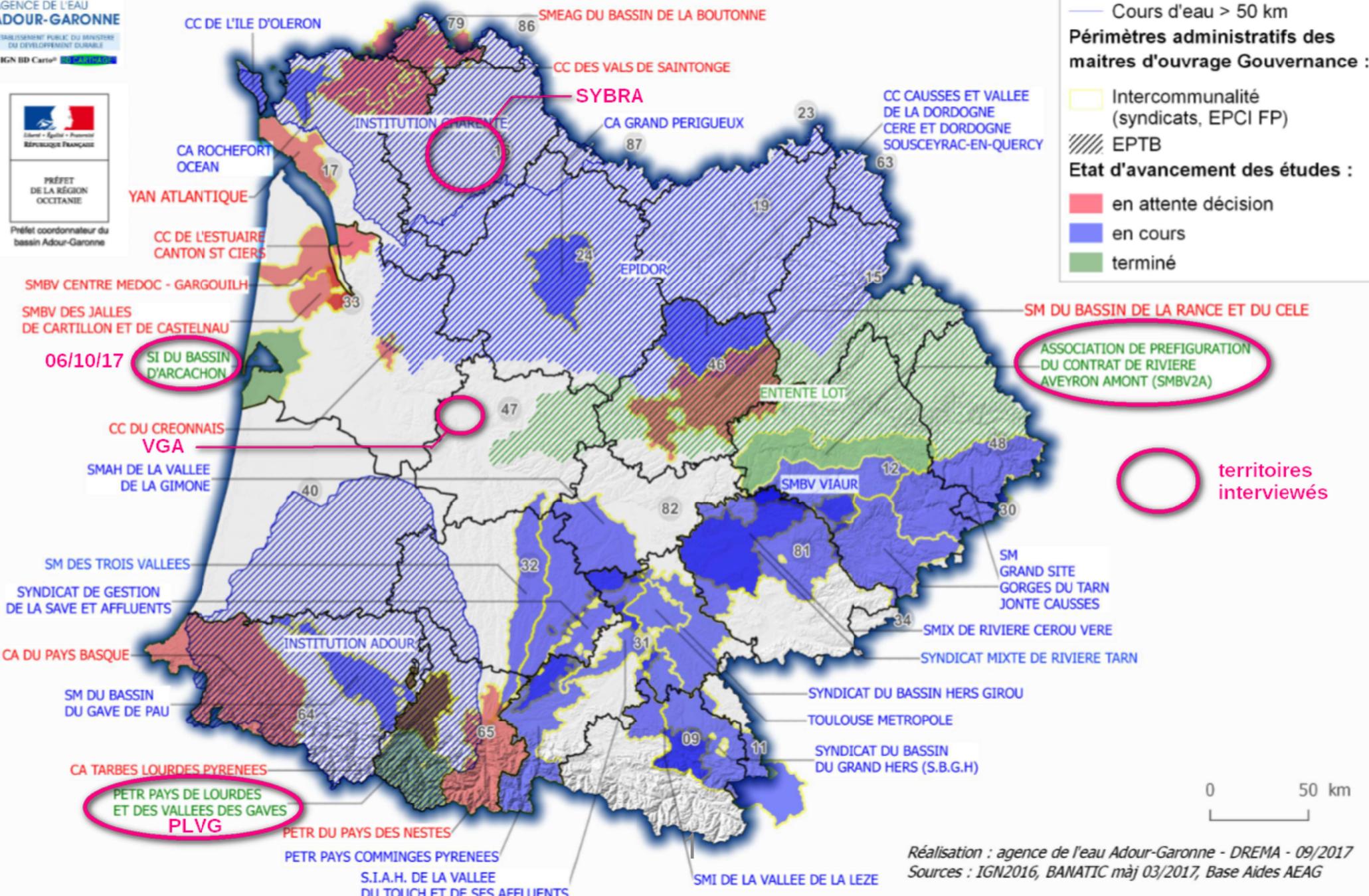
Muriel SAULAIS/Marie Degrave

Les territoires interviewés

Etat d'avancement des études de gouvernance GEMAPI - Bassin Adour-Garonne
Données AEAG 09/2017 - (1/2)



Limites départementales
 Cours d'eau > 50 km
Périmètres administratifs des maitres d'ouvrage Gouvernance :
 Intercommunalité (syndicats, EPCI FP)
 EPTB
Etat d'avancement des études :
 en attente décision
 en cours
 terminé



Réalisation : agence de l'eau Adour-Garonne - DREMA - 09/2017
Sources : IGN2016, BANATIC mäj 03/2017, Base Aides AEAG

Les 4 territoires interviewés

	VGA	PLVG	SYBRA	SMBVAA
Structure	EPCI-FP	PETR	Syndicat mixte	Syndicat mixte
Contexte GEMAPI	Compétent GEMAPI depuis 03/09/2015	Compétent GEMAPI depuis 01/01/2017	Crée 01/01/2017 – 4 items GEMAPI	Crée 01/01/2017 – GEMAPI compatible (2 items)
Enjeux	PI : TRI Tonneins – Marmande, 160 km de digues GEMA : pollution diffuse + étiage sévère	Crues importantes PAPI 2015-2017	Préservation de cours d'eau	Contexte urbain – rural Forte densité de plans d'eau
Appui	Accompagnement DDT pour la fusion des syndicats	Etude sur conséquences juridiques et financières d'un transfert	Carte SDCI	Etude de préfiguration syndicat de bassin
Financement	Taxe – 9€ / habitant en moyenne	Clé de répartition 50 -50	Taxe en réflexion pour certains EPCI	Discussions en cours
Modalités	Compétence partagée - Transfert GEMA aux syndicats de rivière	Transfert compétence des EPCI au PLVG	Transfert compétence des EPCI au SYBRA	Discussions en cours

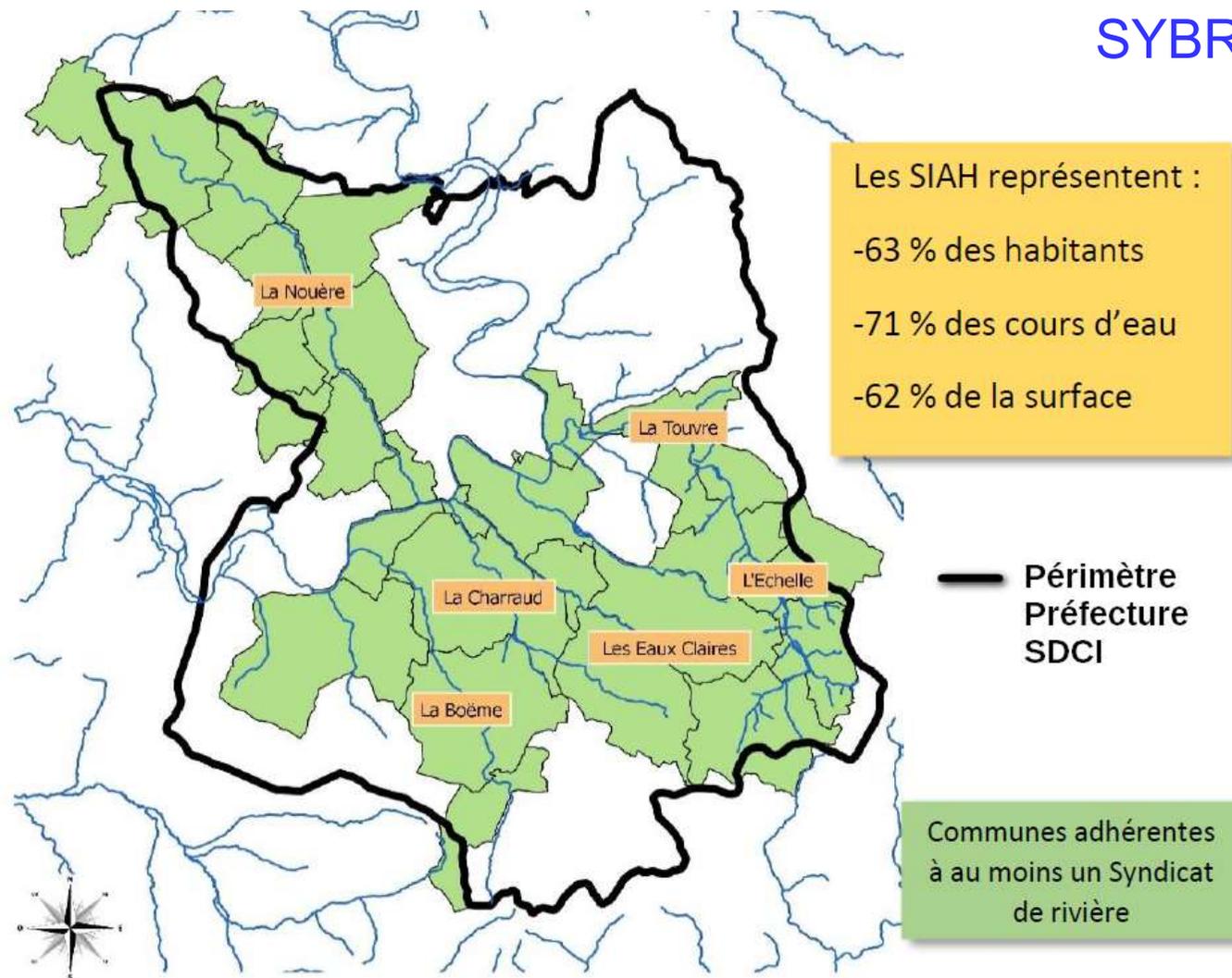
Une analyse des enjeux du territoire avant de réfléchir au mode d'organisation dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI

Exemple : **Bassin des Rivières de l'Angoumois**, *Initialement géré par 6 syndicats de rivières, gérant 71 % des cours d'eau du bassin*

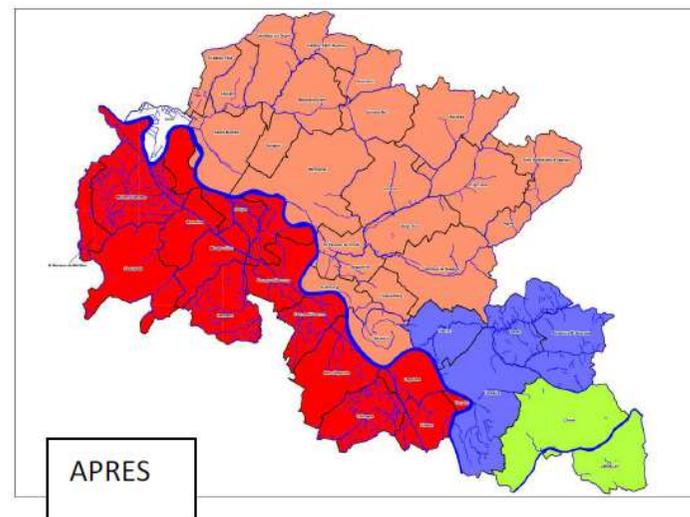
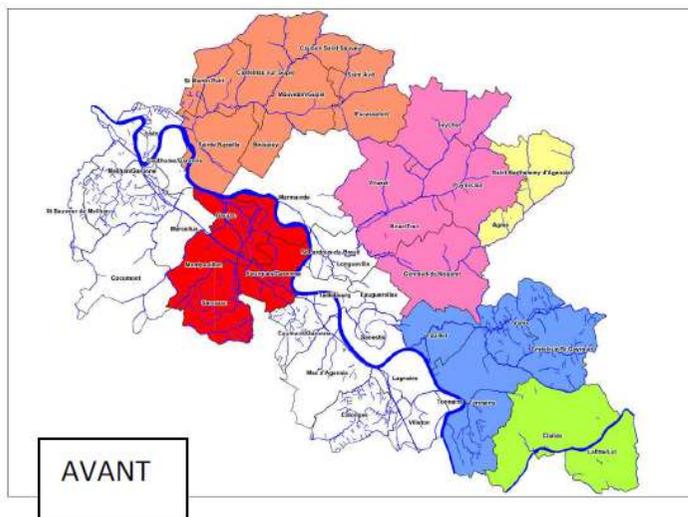
- Récolte et assemblage des données du Système d'Information Géographique (SIG) existantes auprès des syndicats de rivières pour identifier les enjeux de chaque bassin
- Exploitation des Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés pour compléter le diagnostic sur les zones orphelines
- Recensement des moyens budgétaires, matériels et des ressources humaines

- Exemple d'organisation territoriale avant compétence GEMAPI

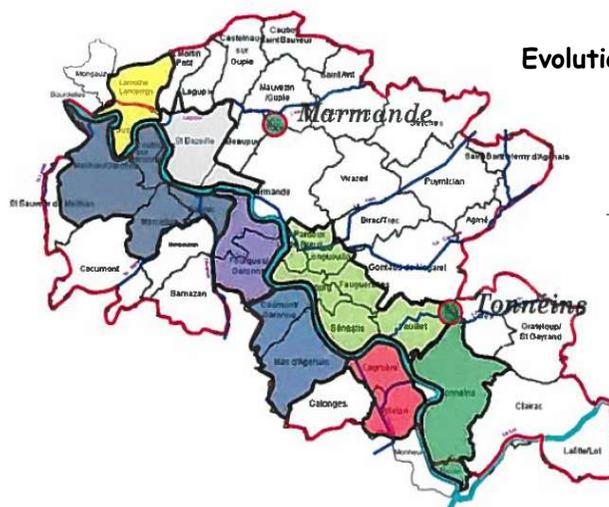
SYBRA



Evolution des syndicats de rivière



Evolution des syndicats de digues



- Volonté de conserver une attache territoriale
Organisation pyramidale (SMBV2A),
Orientations débattues au sein du comité syndicale issues des réflexions menées en partie dans 3 commissions géographiques regroupant des sous-bassins versants avec des fonctionnements similaires (SYBRA).
- Exemples d'appui dans mise en œuvre compétence GEMAPI :
 - « collaborateur occasionnel de services publics » = ancien président de syndicat de digue / Val de Garonne Agglomération (VGA)
 - Élus référents GEMAPI (VGA)
- Une place importante dédiée à la communication/sensibilisation des élus



Mise en œuvre de la compétence Gemapi

ASPECTS

TECHNIQUES

ET

FINANCIERS

→ Vision à moyen terme des études et travaux à l'aide des PPG. Hiérarchisation des contributions financières des EPCI – SYBRA

→ Articulation avec SLGRI / PAPI / PPG VGA

→ Renforcement de la solidarité amont-aval et rural-urbain. Les financements et grandes orientations sont ainsi décidés collégalement au sein du comité syndical,

→ Définition travaux GEMAPI / hors GEMAPI PLVG

A venir...

- Définition des systèmes d'endiguement
- Classement et inventaire des ouvrages
- Ouvrages :
Gestion des territoires/ouvrages limitrophes sur 2 EPCI
- Hiérarchisation des financements :
Définition ce qui est entendu par « intérêt général »



Les ouvrages de protection contre les inondations

*S'organiser pour exercer la compétence GEMAPI
et répondre aux exigences de la réglementation
issue du décret du 12 mai 2015*



Merci

Muriel SAULAIS
Responsable Unité Eau et Assainissement

+33 (0)5 56 70 63 27
muriel.saulais@cerema.fr

